



COMPOSITION DE JURY DU DIPLÔME D'INGENIEUR spécialité Agronomie

Le président de l'Université de Corse,

Vu l'arrêté du 15 novembre 2023 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu la notification n° DGESIP-D2023-013479 de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle ;

Vu la délibération n°2019-076 du 11 juillet 2019 du Conseil d'Administration de l'Université de Corse relative à la nomination des différents jurys par les directeurs de composantes ;

Vu la proposition du directeur de l'école d'ingénieurs Paoli Tech ;

ARRÊTE N°2026-09-02

Article 1 :

Pour l'année universitaire 2026-2027, la composition du jury d'examens du diplôme d'ingénieur en spécialité Agronomie (années 1, 2, 3) pour la **validation des semestres 1 et 2** est fixée comme suit :

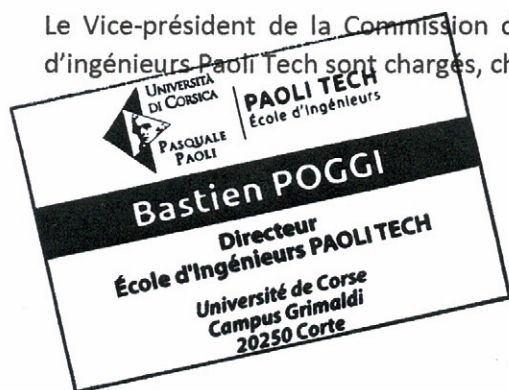
Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, PRAG, PRCE)
Président du jury M. Bastien POGGI	MCF, Directeur
Vice-président du jury Mme Lourkisti Radia	MCF, Directrice des Études
Membres Mme Rachel Baile Mme Caroline Tafani Mme Emilie Garel M. Sébastien Santoni Mme Emmanuelle Canarelli	MCF, Directrice Adjointe PR MCF MCF PRAG

Article 2 :

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'école d'ingénieurs Paoli Tech de l'Université de Corse.

Article 3 :

Le Vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et le directeur de l'école d'ingénieurs Paoli Tech sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de Paoli Tech